

<https://www.snetap-fsu.fr/Pass-Culture-Une-indemnite-ou-une-decharge-pour-les-enseignant-es-d-ESC.htm>
↓



Pass Culture : Une indemnité ou une décharge pour les enseignant.es d'ESC

- Métiers - Enseignant.e du Secondaire -

Publication date: lundi 19 septembre 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

ENSEIGNANT-ES D'ESC ENSEMBLE, RÉCLAMONS LA MISE **EN** PLACE D'UNE DECHARGE de service ou d'une INDEMNITÉ pour les enseignant.es d'ESC pour leur nouvelle mission liée au Pass Culture

Non Madame la Directrice Générale,

Refuser une telle décharge ou indemnité et considérer que cette nouvelle mission est déjà inscrite dans le référentiel professionnel des collègues d'ESC viendrait à considérer qu'il leur reste une marge importante de temps libre dans leur tiers temps animation. Cette vision en plus d'être totalement fautive, est donc condescendante et démontre une méconnaissance du terrain et de la réalité des services d'animation des enseignant.es en ESC. Le nouvel outil numérique mis en place pour accéder au pass culture nécessite un temps spécifique et supplémentaire. Tout comme d'ailleurs, le suivi, l'utilisation et la gestion des budgets alloués.

Refuser une telle décharge ou indemnité serait compromettre la mise en oeuvre d'un dispositif pourtant intéressant au service des projets éducatifs et culturels dans les établissements. Ceux et celles qui s'investiront dans cette mission supplémentaire devront donc travailler plus pour gagner autant... voire moins dans le contexte d'inflation, inflation par ailleurs bien supérieure à la revalorisation du point d'indice.

Nous, enseignant.es d'ESC réclamons donc la mise en place d'une décharge de service ou d'une indemnité complémentaire pour reconnaître le travail supplémentaire induit par ce nouveau dispositif. C'est d'ailleurs ce à quoi on doit nos collègues de l'Éducation Nationale pour la même mission.